



OFFICE BENELUX
DE LA PROPRIETE
INTELLECTUELLE

Adresse postale
Boîte Postale 90404
NL-2509 LK La Haye

Adresse
Bordewijklaan 15
NL-2591 XR La Haye

T +31 70 349 11 11
F +31 70 347 57 08

info@boip.int
www.boip.int

Organisation Mondiale de la Propriété Intellectuelle (OMPI)
Chemin des Colombettes 34
CH-1211 GENEVE 20
Suisse

Date: 24 avril 2018
Nos réf: oppo/2014087/CE
Contact: Etienne Colsoul
Téléphone: 070-3491122

Vos réf: I 1390360
Dossier: Comité International Olympique (I 1128501, I 1128499, Marque notoire OLYMPIC) vs Denisova
Darina Borisovna (I 1390360)

Concerne : Avis de refus provisoire consécutif à une opposition
Refus total provisoire

Madame, Monsieur,

Par la présente, nous vous faisons parvenir un avis de refus total provisoire d'un enregistrement international, consécutif à une procédure d'opposition. Nous vous remercions de l'adresser dans les meilleurs délais au titulaire de l'enregistrement concerné ou, le cas échéant, à son mandataire. Les coordonnées requises par votre Bureau, conformément à la règle 18ter(3) du règlement d'exécution commun, sont les suivantes :

I Numéro de l'enregistrement international :

I 1390360

II Nom et adresse du titulaire de l'enregistrement international :

Denisova Darina Borisovna
1-st Dubrovskaya, 1, build.1, flat 44
RU-109044 Moscow
Fédération de Russie

Pays-Bas:
ABN AMRO
IBAN NL68 ABNA 0240 0367 00
BIC: ABNA NL2A

Belgique:
BNP Paribas Fortis
IBAN BE24 0014 3183 0538
BIC: GEBA BEBB

Luxembourg:
BGL BNP Paribas
IBAN LU50 0030 0556 7430 0000
BIC: BGLL LULL

III Motif de refus :

Le 19 avril 2018, une opposition a été introduite contre l'enregistrement international susmentionné. L'opposition est recevable. Vous trouverez en annexe un document comprenant les données relatives à cette opposition. Dispositions légales : article 2.18 de la Convention Benelux en matière de propriété intellectuelle. Les articles 2.14 et 2.16 sont applicables (voir notre site internet).

IV Coordonnées de la marque sur laquelle l'opposition est basée (voir copie en annexe) :

no. d'enregistrement : I 1128501, I 1128499, Marque notoire OLYMPIC

date de dépôt : voir annexe

marque : voir annexe

titulaire de la marque : voir annexe

liste des produits et/ou services sur lesquels l'opposition est fondée :

I 1128501 : tous les produits / services protégés par l'enregistrement

I 1128499 : tous les produits / services protégés par l'enregistrement

Marque notoire OLYMPIC

V Produits et/ou services qui pourraient être affectés par l'opposition :

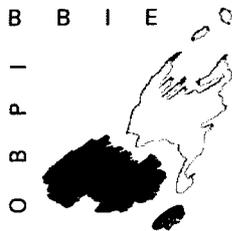
I 1390360 : tous les produits / services protégés par l'enregistrement

VI Recevabilité provisoire pour une partie des droits invoqués :

Pas d'application

VII Début de la Procédure :

L'enregistrement international suivant n'est pas encore enregistré auprès de l'EUIPO : I 1128501. Dès lors, la procédure d'opposition est suspendue d'office jusqu'à la fin de la procédure d'enregistrement. Nous avons demandé à l'opposant de nous informer dès que le dépôt est enregistré. Après réception de cette



information, le défendeur recevra une lettre de l'Office relative à la période de "cooling-off" de deux mois.

VIII Irrégularités :

Un mandataire doit avoir un domicile ou un siège dans l'Union européenne ou l'Espace économique européen. C'est pourquoi nous prions le défendeur de nous communiquer au plus tard le 24 juin 2018 une adresse (de correspondance) sur l'un de ces territoires (attention ce délai ne peut pas être prolongé). A défaut de régularisation dans ce délai le défendeur sera censé avoir renoncé aux droits sur l'enregistrement. Dans ce cas, la procédure sera clôturée et l'enregistrement sera refusé définitivement au Benelux pour tous les produits et/ou services contre lesquels l'opposition est dirigée.

IX Explication concernant la langue de la procédure :

L'opposant a indiqué qu'il préfère le français comme langue de la procédure. Etant donné qu'il s'agit d'une marque internationale, la langue de la procédure est une des langues officielles de l'Office Benelux (français ou néerlandais) choisie par le défendeur dans un délai d'un mois à partir de la présente notification soit au plus tard, le 24 mai 2018. A défaut de choix, la langue de la procédure sera le français. Le défendeur peut modifier les choix linguistiques, en accord avec la partie adverse, jusqu'au début de la procédure.

X Oppositions multiples :

Pas d'application

Toute correspondance dans la procédure d'opposition doit être adressée à l'Office Benelux de la Propriété Intellectuelle.

Nous espérons que ces informations vous ont été utiles et vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de notre considération distinguée.

Karin Winkel
Chef Enregistrement



OPPOSITION
numéro: 2014087
date d'introduction: 19/04/2018
(CE)

Coordonnées de l'opposant et du (des) droit(s) invoqué(s)

OPPOSANT

Comité International Olympique
Château de Vidy
CH-1007 Lausanne
Suisse

MANDATAIRE

Office Freylinger S.A.
route d'Arlon 234
8010 Strassen,
Luxembourg

Droit invoqué 1

Marque: OLYMPIC

Numéro d'enregistrement: I 1128501

Date du dépôt: 08/11/2011

Date d'enregistrement: Aucune date d'enregistrement n'a été fixée pour cette marque.

Date d'échéance: 08/11/2021

Classes: 01 00 45

Classes sur lesquelles l'opposition est basée:

tous les produits / services protégés par l'enregistrement

Droit invoqué 2

Marque: OLYMPIAD

Numéro d'enregistrement: I 1128499

Date du dépôt: 08/11/2011

Date d'enregistrement: 22/08/2013

Date d'échéance: 08/11/2021

Classes: 01 00 45

Classes sur lesquelles l'opposition est basée:

tous les produits / services protégés par l'enregistrement

Droit invoqué 3

Marque notoire (article 6bis de la Convention de Paris): OLYMPIC

OPPOSITION
numéro: 2014087
date d'introduction: 19/04/2018

(CE)
(suite)

Coordonnées du défendeur

DEFENDEUR

Denisova Darina Borisovna
1-st Dubrovskaya, 1, build.1, flat 44
RU-109044 Moscow
Fédération de Russie

MANDATAIRE

Vygodin Boris, reg. 425
Bol. Cheremuchskinskaya, 20, korp. 4, kv. 346
RU-117218 Moscow
Fédération de Russie

MARQUE

OLIMP

Numéro: I 1390360

Date du dépôt: 15/09/2017

Date de publication: 22/02/2018

Classes: 41

Classes contre lesquelles l'opposition est dirigée:

tous les produits / services protégés par l'enregistrement

L' opposition est recevable